

Contexte de la mesure

La mesure en bref

Affirmer les complémentarités entre médiation et éducation numérique pour donner une attention spécifique aux publics particulièrement éloignés → **Faciliter la médiation numérique au sein des familles**, en visant les structures d'accompagnement à la parentalité, pertinentes pour un accompagnement parents-enfants aux usages du numérique. Il faut, dans ce cadre, penser à la **place particulière des mères de famille** qui sont, de fait, les plus exposées aux problèmes (liés au numérique ou non) de leurs enfants mais qui se sentent également, à cause de pratiques genrées, les moins légitimes sur le sujet.

Pourquoi c'est important

- Les enfants sont soumis de plus en plus tôt aux supports numériques et **l'apprentissage des bonnes pratiques n'est pas garanti**.
- Les parents sont confrontés aux **outils numériques** liés à la scolarité de leurs enfants mais rien n'assure qu'ils les maîtrisent.
- L'accompagnement des parents dans **la gestion des écrans** est devenu un enjeu majeur d'éducation.
- Les **dispositifs** proposant aux parents des ressources et conseils pratiques nécessaires à l'accompagnement des enfants doivent être **mieux connus et reconnus**.

→ **Pourquoi un focus sur les mères de famille ?** Parce qu'elles sont les premières sollicitées pour accompagner les enfants dans leurs usages du numérique, alors que, paradoxalement, les femmes développent **moins de compétences numériques** que les hommes (moins de temps, moins d'usages et plus de méfiance face à un secteur "réservé aux hommes").

Etat des lieux du dispositif

Chiffres clés

- La crise sanitaire a accéléré la **croissance du temps d'écran** au sein des familles : 44% des parents, 53% pour les enfants. ([source UNAF](#))
- 46 % des parents ne se sentent **pas ou pas suffisamment accompagnés** sur les usages numériques de leurs enfants. Pour se faire aider, ils se tournent en priorité vers la famille et les proches. Les médiateurs numériques arrivent à la 7e place dans l'échelle de confiance. ([source labo société numérique](#))

→ Les parents évoquent des **risques liés aux pratiques numériques** de leurs enfants (dépendance, contact avec des inconnus, cyberharcèlement) alors que les enfants expriment des **risques sur leur santé** (maux de tête, difficultés d'endormissement, passivité) ([source UNAF](#))

Ce qui existe aujourd'hui

- [La mallette des parents au numérique](#) : vise à répondre à des questions sur le thème de la coéducation et du numérique que se posent les professionnels et les parents dans les écoles.
- Le site jeprotegemonenfant.gouv.fr, construit avec les acteurs du numérique centralisera l'ensemble des ressources disponibles destinées aux parents.

→ Lancement, en février 2022, par Adrien Taquet, des "[campus de la parentalité numérique](#)", pour mieux accompagner les parents face aux nouveaux enjeux du numérique.

Ce qui ne marche pas

- Les outils proposés aux parents sont numériques, il faut donc qu'ils aient **accès au matériel**, à la **connexion internet** et aux **compétences** nécessaires pour utiliser ces outils.
- Il n'existe pas encore d'accompagnement personnalisé, par des médiateurs numériques, à destination des parents.

→ Les différentes initiatives ne sont pas coordonnées et il n'y a pas de grande stratégie nationale pour **associer les médiateurs numériques** à l'enjeu de l'accompagnement des parents.

Explication concrète de la mesure

- Créer un véritable accompagnement à la parentalité numérique en s'appuyant sur une **formation**, déployée nationalement, dédiée aux professionnels de l'éducation (animateurs jeunesse, médiateurs, etc.) pour **mieux accompagner les parents**, et notamment les mères, dans les usages numériques des enfants.
- Le besoin : améliorer les **compétences techniques** d'accompagnement numérique des professionnels de l'éducation.
- L'objectif : déployer et distribuer nationalement un commun de **formation spécifique** aux **professionnels de l'éducation** et leurs **accompagnants** (CnFS, médiateurs, etc.)